



À L'ÉCOUTE

BULLETIN D'INFORMATION DES CONSEILS DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS

JANVIER 2005 / VOL. 9, N°5

CII SUR LE VIF

Dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre infirmière au sein du Centre hospitalier universitaire de Québec, le CII de cet établissement a décidé de s'impliquer dans la recherche de solutions durables à cet égard. À la suite de cette réflexion, un document a vu le jour. Intitulé *Réflexion du CII du CHUQ concernant la problématique de la main-d'œuvre infirmière du CHUQ*, il présente les différents constats identifiés par le CII ainsi que les solutions préconisées pour améliorer la qualité de vie professionnelle des infirmières, assurer la satisfaction des patients et maintenir la qualité des soins. Il fait ressortir cinq pistes de solution, soit : agir sur l'organisation du travail; favoriser l'autonomie des infirmières au sein des équipes; promouvoir la reconnaissance et la valorisation des infirmières; reconnaître le « sens du travail » et favoriser l'attraction des infirmières dans le CHUQ. Pour obtenir un exemplaire de ce document, vous pouvez vous adresser à Marjolaine Roy en composant le (418) 525-4489 ou par courriel à l'adresse marjolaine.roy@chuq.qc.ca.

PERSPECTIVES NATIONALES

Le 29 novembre dernier, l'OIIQ entérinait une entente de collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec. Cette entente a pour but de définir les bases d'une collaboration entre les deux organismes dans la mise en place de différentes mesures visant à favoriser le développement des compétences professionnelles et la pratique des infirmières en santé publique. L'entente prévoit une collaboration dans les domaines d'intervention suivants : le développement, l'adaptation et l'intégration sociale de la personne; les habitudes de vie et les maladies chroniques; les traumatismes non intentionnels; les maladies infectieuses; la santé environnementale et la santé en milieu de travail. Cette entente a également pour but de développer, de favoriser une meilleure compréhension des enjeux et des défis de santé publique actuels et à encourager la participation des infirmières pour intervenir de manière encore plus efficace dans le domaine de la santé publique.

AU JOUR LE JOUR

L'OIIQ présentait un mémoire portant sur les infirmières formées à l'étranger et l'accès à la profession au Québec au Groupe de travail sur l'accès aux professions et métiers réglementés du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. Ce mémoire était adopté par le Bureau de l'OIIQ le 31 octobre dernier. L'OIIQ estime que l'intégration des infirmières étrangères constitue une des pistes de solution pour contrer le déclin démographique et répondre aux besoins d'infirmières du réseau de la santé du Québec. L'Ordre s'appuie sur trois principes directeurs à l'égard des infirmières étrangères, soit le maintien des normes professionnelles en vue d'assurer la protection du public, l'accueil et l'insertion durable en emploi et la reconnaissance des acquis. Ce document, intitulé *Infirmières formées à l'étranger et l'accès à la profession au Québec*, est disponible sur le site de l'Ordre à l'adresse www.oiiq.org, section « Publications ».

VUE SUR L'AGORA

Chaque jour, les médicaments d'ordonnance sauvent des vies et en améliorent d'autres. Toutefois, ces médicaments peuvent également entraîner la mort. Les médicaments d'ordonnance sont une lame à double tranchant. C'est ce que souligne le Dr Michael M. Rachlis dans un document intitulé *Ordonnance d'excellence : innover pour réduire le coût des médicaments*, qui prône une meilleure utilisation du médicament. En conclusion de cette réflexion, l'auteur déclare qu'en « améliorant la justesse des prescriptions d'ordonnance, incluant un meilleur usage des thérapies non médicamenteuses, il serait possible d'offrir à tous les Québécois les médicaments dont ils ont besoin ». Qu'en pensez-vous ? Ce document est disponible à l'adresse www.msss.gouv.qc.ca, section « Documentation », « Dossiers de presse », « Symposium sur l'utilisation optimale du médicament ».

POINT DE VUE

L'Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) a lancé à ses membres et à plusieurs autres organismes liés au domaine de la santé un appel à la mobilisation pour agir face à l'utilisation répandue des médicaments comme mesure de contrôle des comportements. La contention chimique fait présentement l'objet de plusieurs travaux. L'AGIDD-SMQ soulève l'importance de prendre position pour une réduction maximale de la contention chimique dans les milieux de soins et d'hébergement, dans les centres hospitaliers de soins de longue durée et dans les centres d'hébergement pour les jeunes. Les détails relatifs à cette prise de position, intitulée *Quand s'arrête le contrôle et où commence le traitement*, sont disponibles sur le site de cette association à l'adresse www.cam.org/~agidd/cont_chi_miques.htm.

CII À L'ÉCOUTE, OIIQ

ISSN 1488-0156

Tél. : (514) 935-2505, poste 276

1 800 363-6048

Télec. : (514) 935-1572



L'OIIQ...

... VOUS AVISE

que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a ajouté le vaccin conjugué contre le pneumocoque au calendrier d'immunisation des enfants. Ce vaccin, intégré au calendrier régulier d'immunisation, est disponible gratuitement depuis le 1er décembre dernier pour tous les enfants âgés de deux mois à quatre ans inclusivement. Il devrait réduire l'incidence des maladies graves causées par cette bactérie, comme la méningite et la bactériémie ainsi que d'autres infections fréquentes comme la pneumonie. Cette initiative fait suite aux recommandations contenues dans un avis préparé par le Comité sur l'immunisation de l'Institut national de santé publique du Québec. Pour des renseignements généraux sur l'immunisation des enfants, consultez le site Web du MSSS au www.msss.gouv.qc.ca, section « Santé publique », « Vaccination », « Outils d'information ».

... VOUS RAPPELLE

que des lignes directrices ont été émises par l'OIIQ concernant l'insertion du cathéter veineux central introduit par voie périphérique. Le Comité administratif de l'OIIQ a reconnu quatre formateurs qualifiés et compétents dans le domaine des soins des accès vasculaires, dans le but de former des infirmières qui effectueront l'ensemble des activités cliniques associées à cette mesure invasive, complexe et à risque de préjudice pour le client. Il s'agit de Martin Labrie, inf., M. Sc. inf., chef du Service des activités cliniques au Centre hospitalier régional de Lanaudière, de Robin Gagnon, inf., M. Sc. inf., conseiller en soins spécialisés au Centre hospitalier régional de Lanaudière, de Josée Lafrenière, inf., B. Sc., monitrice clinique au Centre hospitalier Anna-Laberge, et de Kim Tanguay, inf., B. Sc. N., M. Éd., conseillère en soins infirmiers – chirurgie à l'Hôpital de Montréal pour enfants. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site de l'Ordre à l'adresse www.oiiq.org, section « Événements et formation ».

... VOUS INVITE

à participer au concours Innovation clinique 2005. Mis sur pied en 1995, ce concours vise à mettre en valeur la contribution clinique des infirmières de toutes les régions du Québec à la qualité des soins offerts à la population, à l'efficacité et à l'efficience des services de santé ainsi qu'à l'avancement de la profession d'infirmière. Il vise également à susciter l'échange d'information entre les membres de la profession. La date limite d'inscription est le 15 avril 2005. Pour plus de renseignements, référez-vous au *Guide de présentation d'un projet*, disponible sur le site www.oiiq.org, ou faites-en la demande à la Direction des services aux clientèles et des communications de l'OIIQ.

... PARTICIPE

au 5^e Colloque sur l'interdisciplinarité, mis sur pied par les ordres professionnels de la santé et des relations humaines et qui se tiendra au Centre des congrès du Mont-Tremblant les 8 et 9 avril 2005. C'est autour du thème *Le projet de loi 90... avons-nous atteint la cible ?* qu'échangeront les participants afin d'évaluer l'impact des changements législatifs sur la qualité des services professionnels donnés à la population. Pour des renseignements supplémentaires, nous vous invitons à consulter le dépliant à l'adresse www.oiiq.org, section « Événements », « Agenda ».

Erratum : Une erreur s'est glissée dans le *CII à l'écoute* du mois de décembre. Dans le texte intitulé *L'asthme au travail - Prenez les devants*, cette formation, contrairement à ce qui était indiqué, n'est pas une initiative faisant partie de l'entente de collaboration entre l'OIIQ et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2005 !

